

L'INDEX EN BREF

INFORMEZ-VOUS...

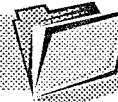
BRANCHEZ-VOUS SUR...

L'ASSOCIATION

16 septembre 1999

3e année, N° 1

LES DOSSIERS IMPORTANTS DU C.A. :



Les 10 ans de L'APSDSI un événement à souligner! À l'occasion de cet anniversaire, l'Association a l'intention de vous inviter à une dégustation de vins et fromages. Nous vous tiendrons informés sur la tenue de l'événement. À bientôt!

Suite à la réunion du 6 février 1999 à la polyvalente de Chavigny à Trois-Rivières, le nouveau C.A. s'est donné des buts et objectifs prioritaires à traiter tels:

- > Terminer le plan de régionalisation et ainsi établir un réseau de communication.
- > Offrir de la formation en région en collaboration avec plusieurs associations dès octobre 1999.
- > Offrir aux membres des avantages lors de leur cotisation à l'Association.

"Par le biais du site Web de l'APSDS et de l'Index en bref, on est informé de la progression de ces dossiers ... "

<http://rtsq.gtics.qc.ca/apsds/>

LETTRE AU MINISTRE : un commentaire de notre président!

LES ENJEUX DE NOTRE LUTTE...

En janvier dernier, l'Association envoyait une lettre et un excellent dossier sur la bibliothèque scolaire au ministre de l'éducation. Encore aujourd'hui, "nous sommes profondément convaincus de la pertinence de notre intervention". Nous avons fait des gains, comme la reconnaissance explicite de la bibliothèque dans le futur régime pédagogique, mais l'enjeu principal de notre intervention, du personnel qualifié pour les bibliothèques scolaires, demeurera précaire compte tenu des coupures budgétaires imposées aux commissions scolaires. La lutte ne fait que commencer et, je vous l'affirme, nous ne lâcherons pas: nous diffuserons les conséquences d'un tel gâchis par tous les moyens à notre disposition.

M. Yvon Joubert, président

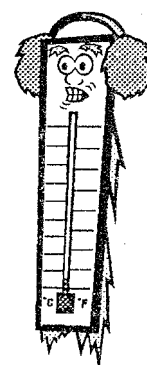
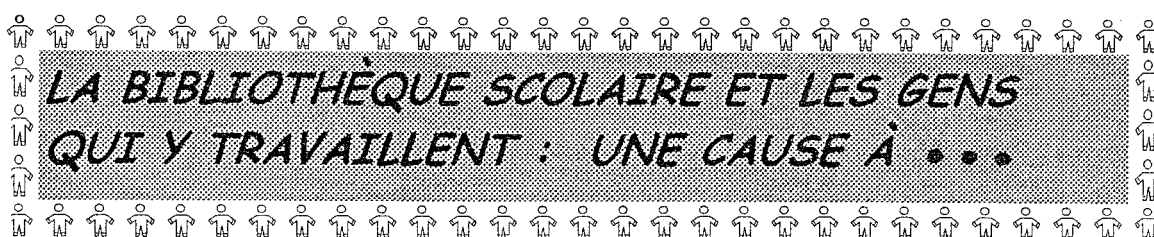
**L'ÉLÈVE A DROIT À L'INFORMATION ET AU PLAISIR DE LIRE !
L'ÉLÈVE A DROIT À DU PERSONNEL QUALIFIÉ À LA BIBLIOTHÈQUE !**

L'APSDS : 10 ANS D'ESPOIRS ET D' ACTIONS !

Le jeudi 27 avril 1989 à St-Hyacinthe, l'Association était fondée. Il était environ 17h:30 pm. L'atmosphère de l'assemblée de fondation était fébrile et enthousiaste. Un grand rêve se réalisait. Une aventure riche en rebondissements commençait. Depuis ce moment, les actions conduites confirment que fonder une association sectorielle, réservée au personnel des bibliothèques des écoles primaires et secondaires, était une excellente décision.

"Ce qui unit c'est le travail que l'on fait en fonction des élèves du primaire et du secondaire. Cela permet à cette association d'être un lieu de rassemblement, de rencontres et d'échanges sur la place et le rôle de la documentation dans le monde scolaire" (L'Index, vol. 1, no2, avril 1989)". Cet engagement se poursuit. Bravo, et bon anniversaire et longue vie à notre association.

M. Yves léveillé
Membre honoraire et fondateur



Le thermomètre de l'Association n'est pas à la hausse, pourtant la situation vécue par plusieurs personnes dans nos bibliothèques devrait nous donner le désir de nous regrouper et de faire monter de quelques degrés celui-ci.! Une tâche surchargée, un manque de communication ou de compréhension, et on a vite fait de se sentir isolé, incompris et débordé. Attendre et espérer que la situation se règle, est-ce la solution?

L'APSDS qui vous représente a à coeur vos intérêts, et prend des moyens concrets pour faire avancer ce dossier. Prenez le temps de consulter notre site qui vous donne de l'information sur les dossiers en cours. Pour que la situation change, l'Association a besoin de nouveaux membres. Grâce au plan de régionalisation, nous espérons atteindre d'autres gens du milieu. À vous tous qui croyez en l'existence de la bibliothèque scolaire, je vous invite à parler de notre association aux gens qui vous entourent.

Pour que l'importance et le rôle des bibliothèques scolaires dans les "hautes sphères" des commissions scolaires soient reconnus, il faut s'unir et s'entraider! Bien sûr, il ya la cotisation! Si vous ne pouvez espérer que votre école ou service débourse le montant, il faut vous dire que votre implication personnelle permet l'adhésion d'un nouveau membre et que plus il y a de membres dans notre association, plus nous pourrons faire "avancer" "bouger" les choses et rendre à celle-ci sa raison d'être.

u
PENSEZ- YI"

Mme Linda lachance, Vice-présidente